

Humour noir et burka...

écrit par Hoplite | 21 juillet 2015



Hoplite: C'est la nouvelle robe des avocats?

L'autre: Non, c'est une burka.

Hoplite: Ben je croyais que la burka était interdite dans les lieux publics.

L'autre: Dans les lieux publics oui mais pas dans la salle d'attente du Tribunal.

Hoplite: Un tribunal ce n'est pas un lieu public?

L'autre: Non c'est un lieu privé... de Droit !

<http://resistancerepublicaine.com/2015/licenciez-la-journaliste-di-tele-qui-affirme-que-parler-de-decapiter-son-ennemi-nest-pas-bien-grave/>

Hoplite